

Arras, le 03 octobre 2019

## Point de situation suite au panache de fumées de l'incendie de l'usine Lubrizol

A la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019 à l'usine Lubrizol située dans l'agglomération rouennaise, un panache de fumées a traversé le département du Pas-de-Calais suivant un axe Nord Nord-Est.

Dimanche, des signalements concernant 3 communes du département (Avesnes-le-Comte, Beaudricourt et Saint-Pol-sur-Ternoise) avaient été effectués auprès des services de l'État. **Après des levées de doute, aucune de ces communes n'a fait l'objet d'un arrêté de restriction sanitaire.**

Par ailleurs, l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France a réalisé des prélèvements sur les captages d'eaux de surface situés dans la trajectoire du nuage :

- **Toutes les prises d'eau superficielle du département ont été contrôlées**, à savoir : Carly (62), Aire/Lys (62) et Dompierre-sur-Helpe (59/62).
- Les captages publics et privés présents à Saint-Pol-sur-Ternoise, Beaudricourt, Avesnes-le Comte, Frevent, Bouvigny Boyeffles, Harnes, Vieil Moutiers et Lestrem ont également fait l'objet de contrôles renforcés.

**À ce jour, aucune pollution n'a été constatée sur ces captages d'eau et la consommation d'eau du robinet est sans danger. Tous les résultats d'analyses sont inférieurs aux exigences de qualité en vigueur ou inférieurs à la limite de quantification.**

Les services de l'État ont également fait procéder à des prélèvements de traces de suies dans cinq communes. Ces prélèvements, réalisés par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Pas-de-Calais, seront remis aujourd'hui pour analyse à l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques).

**Le préfet du Pas-de-Calais rappelle qu'une cellule d'information du public est ouverte depuis le 30 septembre 2019.** Depuis lundi dernier, 42 appels ont été reçus dont 32 pour des suspicions de traces ou dépôts de suie (essentiellement sur des véhicules ou du mobilier de jardin). Parmi ces appels, aucun n'a concerné le monde agricole. Des levées de doute ont été effectuées systématiquement par le SDIS, l'ARS ou la DDPP et des prélèvements ont été réalisés en attente de résultats.

Si vous constatez la présence de retombées sous forme de suie, **merci de vouloir le signaler au numéro suivant : 03 21 21 24 97. Aucun recoupement n'a été à cette heure établi.**